

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

N°025

MISE À DISPOSITION GRACIEUSE DE LOCAUX MUNICIPAUX - HALLES PROSPER MONTAGNÉ - OCTOBRE ROSE			
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 35	Nombre de Membres Votants : 42	Date de la Convocation : 18 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt cinq septembre, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Gérard LARRAT Maire**.

Mme CHESA, M. BLASQUEZ, Mme LETAO, M. LAREDJ, Mme BARDOU, Mme DOUTRES, M. BES, Mme GODEFROY, M. ALBAREL, Mme MONTUSSAC, M. FLAMANT,

Mme BARTHES, Mme MIGNOT, M. AUDIER, M. ZORZETTO, M. CAMBON, M. LEUBA, Mme LACUBE, Mme QUINTILLA-MENDEGRIS, Mme GASC, Mme GIOVANNETTI, M. MARTY, Mme BLANC, M. OUDDANE, M. BUSTOS, Mme TRIAY, M. JORDAN, M. BELMAS, Mme RIVEL, Mme GALBEZ, Mme BOUTALEB, Mme LARROUX, M. DUTHU, M. MONTAGNE

EXCUSES : M. ARIAS donne pouvoir à Mme CHESA, Mme BERNARD donne pouvoir à Mme DOUTRES, Mme DENUX donne pouvoir à M. LARRAT, M. LECINA donne pouvoir à M. JORDAN, M. ICHE donne pouvoir à Mme BOUTALEB, Mme JULIEN donne pouvoir à M. BELMAS, Mme KERRINCKX donne pouvoir à M. MONTAGNE conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

ABSENT : M. CHAMLAL.

Mme Emilie TRIAY est désignée comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

Ville de Carcassonne poursuit activement son engagement en faveur des actions de prévention et de promotion de la santé menées sur son territoire. Elle apporte, depuis de nombreuses années, son soutien aux manifestations organisées par divers acteurs locaux – structures sanitaires, institutions ou associations – ayant pour objectif de sensibiliser la population à des enjeux de santé publique.

Dans le cadre d'Octobre Rose, mois dédié à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein, la Polyclinique de Montréal souhaite organiser, pour la deuxième année consécutive, un événement spécial le jeudi 9 octobre 2025. Afin d'assurer le bon déroulement de cette soirée et d'offrir un cadre accessible et convivial, une demande de mise à disposition gracieuse des Halles Prosper Montagné a été formulée.

Ce lieu, parfaitement adapté à ce type de manifestations, permettra d'accueillir divers ateliers et animations organisés en partenariat avec la Ligue contre le Cancer, notamment des séances de yoga, de pilates, et d'autres activités de sensibilisation.

L'intégralité des recettes générées sera reversée à la Ligue contre le Cancer de l'Aude.

Il est donc proposé au Conseil municipal de bien vouloir délibérer et :

- adopter le principe de cette mise à disposition gracieuse exceptionnelle des Halles Prosper Montagné,
- autoriser Monsieur le Maire à signer et exécuter tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette disposition.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOpte à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,
Gérard LARRAT